

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 6 (1940)

Heft: 91

Nachruf: † Albert Jaekle

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- en première semaine n'est permis que tous les vendredis, au plus tôt.
2. Si, avec les actualités suisses, un cinéma présente aussi une ou plusieurs actualités étrangères, le changement doit, dans chaque cas, se faire *le même jour* et simultanément pour l'ensemble des actualités.
 3. La présente ordonnance entre en vigueur le 6 septembre 1940.

Décisions du Département de justice et police:

I.

Sous réserve des décisions que soit lui-même, soit les autorités communales, pour-

raient être appelés à prendre sur la base d'une documentation plus complète, le Département signale que le film suivant est *interdit aux jeunes gens de moins de 18 ans révolus*: «L'ange que j'ai vendu».

Des mesures plus sévères, notamment l'interdiction, sont réservées.

II.

Le film «La Marihuana» ne peut être projeté publiquement sans avoir fait l'objet d'une décision préalable du Département de justice et police.

Le Chef du Département: *A. Vodoz*.

CINEOFFICE S.A., LAUSANNE.

Avec vif regret nous apprenons le décès de Monsieur

† Albert Jaeckle

Albert Jaeckle, né le 12 mars 1888 en Allemagne, était représentant de la maison *Bauer* en Suisse romande depuis près de 20 ans; installé à Lausanne dès 1922 déjà.

Monsieur Jaeckle représentait également les charbons pour cinémas de marque Lorraine.

C'est lui également qui, en collaboration avec Monsieur Béranger, l'actuel directeur du Théâtre municipal de Lausanne, crée le cinéma de plein air du Jardin du Théâtre

à Lausanne, transformé depuis quelques années en cinéma sonore. Il est occupé aussi très activement d'un organisme de publicité sur écrans cinématographiques sous le nom de «Ciné-Réclame».

Par sa longue activité dans le monde du cinéma en Suisse, il peut être estimé comme un grand travailleur, d'un commerce agréable et scrupuleusement correct par tous les établissements dont il a assuré l'installation. Homme probe et travailleur, a lutté depuis trois ans contre la maladie qui le terrassait mais n'arrivait pas à abattre le courage qu'il apportait à l'entretien de sa famille. Il laissera dans le cinéma en Suisse d'unanimes regrets.

Les conditions d'une Réussite après un départ plein de promesses

Nous avons eu la bonne fortune d'assister, en une séance des plus rigoureusement privées, à la présentation d'un nouveau film plein de mérites. Il s'agissait encore d'une copie de travail, et que son auteur est sans doute en train d'assez copieusement reviser, mais, telle quelle, cette «Eve» permettait déjà de se faire sans risque une opinion sur l'ouvrage et sur ceux qui y ont collaboré. Il y aura lieu d'y revenir, lorsque la bande définitive sera proposée au public, mais, dès maintenant, il convient de marquer l'événement puisque c'est d'un nouveau film *Suisse* qu'il est question et puisque, pour autant, ceux qui en sont les artisans heureux ont sagement dédaigné de mobiliser à cette occasion le fils de Tell, les glaciers sublimes, le chamois qui y broute en paix et l'armée par-dessus le marché, tout le pompeux appareil enfin hors lequel beaucoup encore ne parviennent pas à concevoir un cinéma indigène.

Il n'y a pas très longtemps, «Le brigadier Studer» avait déjà démontré qu'on peut fort bien se passer de cet attirail et

faire ici de même cinéma qu'ailleurs, mais encore ce film évoquait-il avec un entier bonheur du reste, des moeurs villageoises de chez nous, au lieu que le sujet et les personnages d'*Eve* ressortissent tout à fait au général. C'est évidemment là la bonne formule si l'on veut que notre production cinématographique cesse d'être tout occasionnelle et qu'elle devienne une industrie permanente, fût-elle modeste. En résignant le ponctif que nous venons de rappeler, le film suisse peut même obtenir quelque chance de passer la frontière, et c'est aussi pourquoi il faut d'abord renoncer le plus possible à l'amateurisme dans cette matière, à celui, surtout, de la méthode. Il est en effet moins grave de n'avoir ni le talent ni la gloire de Mme. Greta Garbo que de ne posséder aucune des aptitudes de M. Goldwyn ou de M. Fox et le cinéma est un art compliqué de contingences techniques et commerciales si inflexibles qu'on n'y saurait réussir sans se plier complètement aux règles du jeu.

L'équipe qui achève aujourd'hui sa première bande l'a fort bien compris, et, à



Lukas Ammann hat im Film «Weyerhus» Gelegenheit, sein Talent in der überraschungsreichen Rolle des Psychiaters voll zu entwickeln.

l'enseigne de la «Locarno-Films», elle a créé toute une entreprise, qui a aménagé de vastes studios, avec une dizaine de plateaux, dans le vieux monastère désaffecté se trouvant à mi-chemin entre Locarno et Ascona, sur les bords de la tortueuse Maggia. Ce sont de jeunes Tessinois qui se sont mis là à l'ouvrage, avec toutes les vertus particulières à la jeunesse: la foi, la joie, l'audace et la persévérance, mais aussi avec un goût un sens de leur art et de ses contingences, même avec un métier déjà qui ne s'obtiennent à



Leni Tschudi als Geisteskranke und Lukas Ammann in einer Szene des Films «Weyerhus».